



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# Arrêté

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS,**

N° DEC 20-054

- Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe dans l'académie de LILLE, au titre de l'année 2020 ;

## ARRETE

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opératrice logistique, au titre de l'année 2020, dans l'académie de LILLE les personnes citées en annexe du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 16 juin 2020

Stéphanie Dameron

**ANNEXE DE L'ARRETE 20-054 FIXANT LA COMPOSITION DU JURY  
DU RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX  
DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DANS LA BRANCHE  
D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE G (PATRIMOINE IMMOBILIER, LOGISTIQUE,  
RESTAURATION ET PREVENTION), EMPLOI-TYPE OPERATEUR-TRICE  
LOGISTIQUE PAR CONCOURS EXTERNE**

2/2

**SESSION 2020 LILLE**

**Président**

Thomas BERTIN  
DSDEN du Nord à Lille (59)  
Chef de la division des élèves et de la vie des établissements

**Expert**

José CABARET  
Ingénieur d'études hors classe  
Université de Lille à Villeneuve d'Ascq (59)

**Membres**

Régis CARLIER  
Technicien de recherche et de formation de classe normale  
CROUS du Nord-Pas de Calais à Lille (59)

Sébastien COINT  
Technicien de recherche et de formation de classe supérieure  
Rectorat de l'académie d'Amiens (80)

Aude PLOUVIER  
Cheffe de la division de la logistique  
Rectorat de l'académie de Lille (59)

Christine RODZINKA  
Ingénieure d'études de classe normale  
Centrale Lille (59)

**Membre suppléant**

Stéphanie OZENNE  
Cheffe de la division de la logistique  
Rectorat de l'académie d'Amiens (80)